

## Comment faire pour répondre au devoir ?

Par **KalouPSG**, le **02/02/2007** à **21:50**

Salut j ai eu un lamentable 3 en droit constit aux partiels de Janvier de L1 !

De toute facon c est bien simple j ai eu 5,9 de moyenne aux partiels Image not found or type unknown

Bon j ai pas du tout était sèrieux (vous vous en seriez douté) mais la depuis que j ai vu mes notes j arrête pas de bosser !!!

Alors je voulais savoir si a votre avis j ai une chance d obtenir mon semestre au rattrapage ou si je peux dors et déjà jeter l éponge ...

Ensuite je voudrais savoir qu est ce qu il faut dire pour gagner des points en constit ?

En fait c est à peu près la seule matière que j avais étudié,le sujet me plaisais assez,nous avions une décision du Conseil constitutionnel a la base de laquelle il fallait faire une intro ainsi que répondre a 4 questions !

Le sujet m interessait,je connaissait le cours qui s y rapportait et j ai bien écrit j étais assez content de moi et pourtant j ai eu ce lamentable 3 !

Alors s il vous plait pourriez vous me dire ce que l on attend de nous en droit constit parce que là je sais pas quoi faire !!!

Merci ))) Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **03/02/2007** à **11:18**

Pour etre honnete, avec de telles notes, tu n'auras pas ton semestre avec les rattrapages (à moins de cartonner mais c'est rare). Peut-etre vaudrait'il mieux pour toi devoir refaire ce

semestre qui te permettra d'avoir des bases plus solides...bon apres tu es libre de faire ce que tu veux.

Par **mathou**, le **03/02/2007** à **11:53**

Bonjour,

[quote="KalouPSG":118hy59o]Alors je voulais savoir si a votre avis j ai une chance d obtenir mon semestre au rattrapage ou si je peux dors et déjà jeter l éponge ...[/quote:118hy59o]

Ca dépend de la date des rattrapages, si c'est en septembre et que tu travailles régulièrement le reste de l'année et durant les vacances... Tu admets ne pas avoir travaillé sérieusement, si tu changes ta façon d'appréhender le cours tu peux peut-être construire de meilleures bases. Je suis plutôt d'accord avec Murphys : " bachoter " en travaillant frénétiquement pour avoir une matière, c'est différent de se construire un raisonnement juridique capable d'apporter des réponses à des faits ou des problèmes de droit. Ta manière d'apprendre ou de travailler ne correspond peut-être pas à la matière ?

[quote:118hy59o]Ensuite je voudrais savoir qu est ce qu il faut dire pour gagner des points en constit ?[/quote:118hy59o]

Ca c'est une question qui a des réponses aussi multiples que le nombre de chargés de TD et de profs de fac. Certains aiment qu'on rappelle des choses, d'autres s'intéressent d'abord au raisonnement et à la cohérence de la réponse... le mieux c'est d'écouter ce que ton chargé de TD dit durant les séances et de retravailler les TD avec leur correction.

[quote:118hy59o]En fait c est à peu près la seule matière que j avais étudié[/quote:118hy59o]

Il y a plus de douze matières sur l'année, si tu n'en étudies qu'une seule, ayayaïe... Image not found or type unknown

[quote:118hy59o]Le sujet m interessait,je connaissait le cours qui s y rapportait et j ai bien écrit j étais assez content de moi et pourtant j ai eu ce lamentable 3 ![/quote:118hy59o]

Je me demande si tu as pris le temps de lire le sujet préalablement, de faire un brouillon rapide et de réfléchir au problème de droit. A te lire on dirait que tu as répété ton cours sans le faire interagir avec le sujet - je dis pas que c'est ce que tu as fait, c'est juste une impression. Les exercices de droit sont très structurés, le fait d'écrire des choses en rapport avec le thème mais dans n'importe quel ordre, ou de faire une entourloupe en disant une chose et son contraire, c'est pas très apprécié des correcteurs et ça ne te donne pas un " outil juridique ".

Si tu veux, tu peux poster ici ce que tu as mis, comme ça on pourra mieux voir ton problème et te donner des conseils, surtout si nos chargés de TD passent sur le sujet.

Par **KalouPSG**, le **03/02/2007** à **12:57**

Mes rattrapages sont en Juin sachant que les partiels du second semestre sont début Mai

:?

Image not found or type unknown

Moi je pense que je peux quand même réussir aux rattrapages ( sachant que chez nous on peut, et c'est ce que je vais faire, repasser toutes les matières) parce que y en a qui on pas

bossé plus que ça et qui s'en sont pas mal sortis ! Image not found or type unknown

:?

En plus de ça j'avais pas les cours dans 2 matières ce qui fait que j'ai eu 2 et 5 Image not found or type unknown

Je ne sais plus ce que j'ai mis lors de l'examen mais oui j'ai beaucoup re-craché le cours, que

ce soit dans l'intro ou dans les questions mais on était un peu obligés Image not found or type unknown

Notre prof de TD nous a dit que notre prof d'amphi et donc nos correcteurs voulaient des réponses argumentées ... rien de plus ...

Voilà bon et bien je vais bosser !!!!

Par ptouhari, le 03/02/2007 à 17:44

Je m'associe complètement à ce qui a été dit. Je pense que ça va être difficile d'obtenir l'année au rattrapage vu qu'ils sont en juin... Ceci dit, avec la réforme LMD, je crois qu'il est possible de passer dans l'année suivante, ici la L2, dès lors que l'on a obtenu un semestre. Par contre, il faut obtenir tous les semestres pour valider son diplôme.

Alors, il va te falloir t'acharner pour obtenir le second semestre, et t'acharner pour rattraper le premier en juin. Sans vouloir être défaitiste ça va être dur... mais tu peux en revanche essayer d'obtenir le plus de matières sur celles où tu as été défaillant... ce qui faciliterait grandement la suite.

Pour le droit constitutionnel, je ne crois pas qu'il ait de recettes miracles ou du moins si il en existe je ne les connais pas. Je pense en revanche que dans sa copie, comme l'a dit ton chargé de TD, il faut toujours argumenter sa réponse, ne jamais tenir un ton péremptoire (du genre je vais vous apprendre...) et montrer que l'on est capable de réfléchir. Cela signifie, sur une dissertation, qu'il faut respecter la méthode que tu as apprise et qu'ensuite, il faut poser une problématique et y répondre de manière argumentée en deux points.

Rassure toi, ça va venir... Courage pour la suite.

Par **KalouPSG**, le **03/02/2007** à **20:49**

Ouais c est sûr que ca va etre dur mais j ai déjà commencé les révisions tout en étudiant a fond les cours que j ai en ce moment donc on verra bien Image not found or type unknown

8)

De toute facon meme si je passe pas ca me servira pour l année prochaine Image not found or type unknown

:wink:

Merci d avoir répondu à mes questions Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **06/02/2007** à **22:58**

Moi je dis pas que c'est impossible, en premiere année au 1er semestre j'ai eu 7.5 de moyenne mais je me suis bien rattrapée au 2e semestre que j'ai validé du premier coup apres je suis allée au rattrapage du 1er semestre pour 3 matières. Au final je suis passée en 2e année avec une seule matiere de L1 a repasser cette année.

Sinon en droit constitutionnel nous on avait des dissertations ou commentaires de texte pas des questions.

Mais finalement votre exercice n'était pas des questions de cours pur et simples c'était une décision du CC à commenter cachées sous des questions donc il fallait forcément étudier l'arrêt je pense.

C'est comme en droit civil les 4 questions devaient etre en quelques sortes les 4 parties du plan que tu aurais fait (un genre de commentaire dirigé).

Donc pour moi le but de l'exercice c'était pas de recracher le cours mais d'appliquer le cours à la décision, la théorie à la pratique.

Souvent en droit constitutionnel : "c'est en théorie ... mais en pratique ... "

Par **KalouPSG**, le **06/02/2007** à **23:39**

:))

Merci Kyoukou Image not found or type unknown

Pourrais tu me dire comment tu as travaillé au 2nd semestre pour l avoir,et pour aussi rattraper des points au rattrapages .

Moi actuellement je lis mes cours dès le soir,je les relis le jour ou j ai les matières et le week end je l es étudie encore plus sèrieusement pour que ca rentre.De plus tout au long de la semaine je m avance petit a petit dans mes révisions pour les rattrapages.

C est assez relou mais je c est pas si ca sera suffisant c est pour ca que je voudrais savoir comment toi tu as fait !

Sinon en civil on a pas eu des question comme en droit constit c était juste une dissertation :)

Image not found or type unknown

Par **KalouPSG**, le **06/02/2007** à **23:40**

:oops:

Euh kyouko pardon Image not found or type unknown

:oops:

Et désolé pour les fautes il est tard Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **07/02/2007** à **00:06**

lol c'est pas grave

Bin écoute en droit constitutionnel pour moi la clé de la réussite c'est le TD si tu cartonnes en td normalement t'as un max de chance de rattraper la note un peu foireuse du partiel. Parce qu'au 2nd semestre j'ai du avoir 8 au partiel ce qui est pas spécialement géant mais avec le 13 en td ça m'a permis de valider.

Donc y'a pas de secrets, bosser ses tds régulièrement ça permet d'acquérir la méthodologie en s'entraînant puis de réviser le cours par la meme occasion.

En td nous on pouvait rendre un ou 2 sujets je crois dans le semestre au choix donc tu chois

ceux où tu maîtrises le mieux le cours.

Moi j'ai privilégié les 1<sup>ère</sup> séances de TD quand y'a pas encore trop de travail pour rendre des devoirs rédigés bien appliqués plutôt qu'attendre la fin du semestre et être surchargé de boulot pour rendre un devoir.

En général en début de semestre on voit des trucs pas encore trop compliqués donc faut en profiter pour mettre le paquet car à la fin en général on rame un peu parce qu'on en peut plus...

après je sais pas si ça marche comme ça chez vous...

Par contre pour le rattrapage, vu que le cours étaient pas mal lourds et que j'avais pas le temps de tout revoir juste après les partiels du second semestre. J'ai pris mon cours, et j'ai fait vraiment des résumés de cours pas non plus des fiches mais un cours disons avec l'essentiel les notions, les auteurs, les définitions aussi et le plan.

ça aide pas mal d'avoir le plan de cours dans la tête en général en retenant le plan tu retiens les idées qu'il y a dedans et après t'arrives à reconstruire le contenu du cours petit à petit en te souvenant du contenu de chaque partie.

Après chacun a sa méthode de mémorisation, certains écrivent comme moi, d'autres ont une mémoire visuelle, d'autres préfèrent taper les cours sur pc...

Par **Katharina**, le **10/02/2007** à **08:33**

coucou

comme il a été dit ci dessus il y a plusieurs méthodes en constit, dans ma fac notre prof et notre chargé de TD en constit nous ont sans cesse dit que le raisonnement était le plus important et qu'ils détestaient le cours appris par coeur et qu'ils pouvaient mettre une meilleure note à quelqu'un qui a un raisonnement très bon mais faux et avec peu de cours, qu'à quelqu'un qui a un peu raisonné mais sans plus mis plein de cours et qui dit pourtant des choses correctes.


Essaye de te renseigner sur l'attente de tes professeurs, va leur parler directement à la fin d'un cours, montre que tu as de l'intérêt et que tu veux te rattraper, donner une image positive de toi ne pourra que t'aider

Néanmoins je voudrais ajouter un petit bémol, tu as dit que certains bossent peu et ont réussi, je ne dis pas que c'est ton cas mais n'oublie pas que certaines personnes ont des facilités innées qui font qu'ils réussissent sans trop travailler mais d'autres ont besoin de travailler beaucoup plus pour arriver au même résultat, donc trouve ton rythme et base toi sur

le meilleur de toi même pas sur ceux qui réussissent sans trop bosser Image not found or type unknown

Surtout implique toi bien dans les TD comme l'a dit kyouko c'est des bonnes notes faciles, et je pense comme elle il faut rendre les deux premiers de préférences ce sont toujours les plus faciles, moi j'ai eut le malheur de vouloir rendre le dernier au premier semestre j'ai eut

:shock:

trop de mal à le faire ( l'orléanisme parlementariste  ) j'ai passé presque un mois dessus lol ( le prof a accepté que je lui rende pendant les vacances de Noël xD ) donc profite que ce soit le début, mais surtout ne lâche pas les TD pour autant une fois le travail rendu lis bien les plaquettes, et si possible arrange toi avec des gens de ta classe, pour leur demander de passer leurs devoirs corrigés par le prof car je suppose que tout le monde ne rendra pas le

premier, tu pourras ainsi t'apercevoir de ce qui manque dans ta façon de faire 

Pour les révisions comme l'a dit kyouko ^^ ça ne dépend que de ta façon de retenir, pour ma part je tape des résumés à l'ordi en mettant en valeur l'essentiel j'essaie de ficher au fur et à mesure, et surtout assiste bien à tous les cours c'est une très bonne façon de mémoriser même si parfois en écrivant on a l'impression que rien ne rentre, le jour des révisions tu verras que tu auras déjà retenu pas mal de chose, et au moins si tu ne comprends pas tu

peux demander une explication en temps et en heure, et pas au dernier moment 

Et j'oubliais : surtout garde espoir, même si cela risque d'être dur, limite la casse au maximum, car il est possible de passer en L2 et de repasser quelques matières de L1 à côté donc mieux vaut en repasser le moins possible sinon tu seras sans double obligé de redoubler !

Par **Camille**, le **10/02/2007** à **10:31**

Bonjour,

[quote="kyouko":1dqki6km]

Après chacun a sa méthode de mémorisation, certains écrivent comme moi, d'autres ont une mémoire visuelle, d'autres préfèrent taper les cours sur pc...[/quote:1dqki6km]

Tout-à-fait d'accord...

sauf que...

pour moi, les trois sont des méthodes visuelles...

Je ne crois pas trop à ceux qui arrivent à tout retenir en ne faisant que lire, surtout dans des matières aussi complexes. S'il y en a qui y arrivent, tant mieux pour eux.

Mais pour la plupart, il faut écrire (à la main ou sur PC), parce que pendant qu'on écrit, on est bien obligé de regarder ce qu'on est en train d'écrire, donc la mémoire visuelle fonctionne aussi, sans qu'on s'en rende compte. Si en plus, ce qui est presque toujours le cas, on fait un effort de présentation, c'est cette présentation qu'on "photographiera".

Et deuxio, le fait de ne faire que lire vous place en position de spectateur seulement, alors qu'écrire vous place en position d'acteur.

Avez-vous remarqué qu'il est souvent plus facile de se remémorer un itinéraire quand on était soi-même au volant que quand on était passager ?

Par **kyouko**, le **10/02/2007** à **11:43**

[quote="Katharina":26z6wwfu] et surtout assiste bien à tous les cours c'est une très bonne façon de mémoriser même si parfois en écrivant on a l'impression que rien ne rentre, le jour des révisions tu verras que tu auras déjà retenu pas mal de chose[/quote:26z6wwfu]

C'est vrai qu'il m'est souvent arrivé de me rendre compte que j'avais retenu certaines choses que le prof de cm avait dit alors que souvent on écrit, on cherche pas à retenir ce qu'on note.

[quote="Camille":26z6wwfu]Avez-vous remarqué qu'il est souvent plus facile de se rémémorer un itinéraire quand on était soi-même au volant que quand on était passager ?[/quote:26z6wwfu]

Personnellement je n'ai pas encore mon permis de conduire ^^

Par **Katharina**, le **10/02/2007** à **12:56**

Camille a écrit:

Avez-vous remarqué qu'il est souvent plus facile de se rémémorer un itinéraire quand on était soi-même au volant que quand on était passager ?

moi je l'ai bien remarqué avant je ne connaissais aucune route j'étais toujours perdue et depuis que j'ai le permis, même sans penser au chemin je prend toujours le bon !

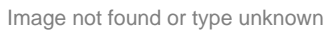
Par **KalouPSG**, le **14/02/2007** à **22:51**

:))

Merci pour vos réponses 

En fait il me semble que aussi bien en droit en civil qu'en droit constit il faut donner son opinion et avoir une réelle réflexion et non pas recracher le cours vous en pensez quoi ?

:cry:

Présenté comme ça ça a l'air évident mais j'ai compris ça hier en TD ... 

Par **kyouko**, le **14/02/2007** à **23:43**



Bin l'élément principal en droit c'est le raisonnement juridique (la réflexion comme tu dis) si tu recraches le cours mais qu'il n'y a aucun raisonnement ou justification ça reste purement descriptif.

Par **KalouPSG**, le **15/02/2007** à **00:30**

:))

Merci 

Par **Katharina**, le **15/02/2007** à **16:37**

attention toutefois,  
quand tu parles de donner ton opinion, ce n'est pas une opinion personnelle, c'est la manière dont tu interprètes le cours par rapport au sujet **bien sûr**, il ne faut pas commencer à dire par

exemple " les révolutionnaires tous des nulsss " 

Par **kyouko**, le **15/02/2007** à **21:12**

oui c'est vrai éviter le "je pense que" et préférer le "on remarque que" "il semble que" ...

Par **KalouPSG**, le **18/02/2007** à **14:28**

Merci beaucoup pour toutes vos réponses !!!

:cry:

En fait,j'ai pas du tout fait ça à mon exam,d'où ma note 

8)

Allez,je reposterai en Mai pour vous dire que j'ai eu 15/20 au second semestre 